

1<sup>er</sup> juin 2023

## Les subventions accordées par le Bureau de l'assemblée de la province Sud le mardi 30 mai 2023



*Le Bureau de l'assemblée de la province Sud s'est réuni ce mardi 30 mai 2023 pour acter plusieurs projets de délibérations, dans divers secteurs.*

### Économie circulaire

- **La Chambre des métiers et de l'artisanat de Nouvelle-Calédonie (CMA NC)** dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens, reçoit une subvention d'investissement de 2 000 000 francs CFP pour le financement de l'opération « répar'Acteurs ». Ce projet d'« annuaire de la réparation » (plateforme en ligne), incluant les entreprises et associations du secteur et à destination du grand public, a été lauréat de l'appel à projets Économie Circulaire 2022, lancé par l'Ademe et la province Sud, dans le cadre du Schéma Provincial de Prévention et de Gestion des Déchets.

### Agriculture

- **L'association Unité néo-calédonienne de sélection et de promotion des races porcines (UPRA porcine)** reçoit une subvention de 1 000 000 francs CFP pour l'année 2023. Cette aide participe au fonctionnement de l'association, qui œuvre à l'amélioration de la génétique de la filière, qui assure la liaison entre les producteurs, les partenaires et les collectivités et qui accompagne les éleveurs dans l'amélioration des performances techniques, sanitaires et environnementales des élevages.

## Hippisme

- L'association **Fédération des Courses Hippiques de Nouvelle-Calédonie (FCH NC)**, dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens, reçoit une subvention de 10 000 000 francs CFP pour l'année 2023. Cette aide participe au fonctionnement de l'association et aux primes à l'élevage pour l'amélioration génétique du pur-sang en Nouvelle-Calédonie.
- Les associations **Comité Hippique de Bourail (CHB)**, **Société des Courses Hippiques de La Foa (SCHLF)**, **Société Hippique des Courses de Boulouparis (SHCB)** et **Société Sportive de la Nouvelle-Calédonie (SSNC)**, dans le cadre de conventions d'objectifs et de moyens, reçoivent chacune une subvention de 8 000 000 francs CFP, pour le parrainage des courses organisées en 2023.

## Sports

- L'association **Union nationale du sport scolaire de Nouvelle-Calédonie (UNSS NC)**, dans le cadre d'une convention-cadre annuelle d'objectifs et de moyens, reçoit une subvention de 5 000 000 francs CFP pour l'année 2023. Cette aide participe au fonctionnement de l'association, qui organise tout au long de l'année des activités éducatives et sportives.
- L'association **Société des régates calédoniennes** reçoit une subvention d'investissement de 400 000 francs CFP. Cette aide participe à l'acquisition d'un moteur et d'une remorque semi-rigide, pour compléter son zodiac de sécurité.

## Culture

- L'association **Faiva Mako** reçoit une subvention de 1 200 000 francs CFP. Cette aide participe au financement du projet « Promouvoir sa culture traditionnelle et ses langues vivantes », comprenant des déplacements de l'association sur la Nouvelle-Calédonie pour favoriser les échanges interculturels.
- L'association **Génération 2000 Païta** reçoit une subvention de 650 000 francs CFP. Cette aide participe à la promotion du patrimoine linguistique et culturel Faka Uvea et Faka Futuna.

### CONTACTS PRESSE

Marc Spisser : 76 18 74 / Mandy Brizard : 81 50 49.

